



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 47

**PROJET DE LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF
CONCERNANT LES PREMIÈRES
NATIONS MAANULTHES**

Deuxième lecture du projet de loi C-41

Discours de

l'honorable Larry W. Campbell

Le mercredi 17 juin 2009

LE SÉNAT

Le mercredi 17 juin 2009

PROJET DE LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF CONCERNANT LES PREMIÈRES NATIONS MAANULTHES

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable Larry W. Campbell : Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-41, qui mettra en vigueur l'accord définitif concernant les Premières nations maanulthes. Je veux aider le sénateur Grafstein, qui a dit que ce projet de loi était petit. J'ai entre les mains un des deux classeurs de documents que tous les sénateurs peuvent lire. Ils contiennent une description du traité au chapitre de l'eau. J'invite le sénateur à les lire. Nous nous pencherons sur ce projet de loi ce soir s'il est renvoyé au comité aujourd'hui.

Comme les sénateurs le savent, j'ai appuyé avec fierté le traité conclu avec la Première nation de Tsawwassen, le premier en son genre au Canada. La Première nation de Tsawwassen a créé un précédent pour les groupes des Premières nations du Canada en accédant à l'autonomie gouvernementale et s'est montrée exemplaire jusqu'à maintenant. J'espère que les Premières nations maanulthes accéderont à l'autonomie gouvernementale, qui confèrera à ce groupe unique des Premières nations plus de pouvoirs et lui donnera la possibilité de s'épanouir et de prospérer.

Cette région revêt une importance particulière pour moi. J'ai passé beaucoup d'étés dans les Broken Islands, à pêcher avec des membres de la nation maanulthe. C'est probablement là que j'ai connu les meilleurs lieux de pêche au saumon et au flétan. Mais plus important encore, cette région revêt une importance particulière pour ces Premières nations. Visiter cette région et sentir la présence des villages du passé est vraiment une expérience saisissante. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que c'est l'un des plus beaux endroits du monde, et les Premières nations y ont prospéré dans le respect de la nature.

Les traités de ce genre sont exactement le genre d'initiatives que le Canada devrait rechercher s'il veut vraiment tirer parti des efforts de réconciliation du Canada, après les excuses présentées aux élèves des pensionnats indiens.

La mise en œuvre de cet accord permettra la création d'un gouvernement responsable et démocratique pour chacune des cinq Premières nations maanulthes. En vertu de l'accord, chaque Première nation sera habilitée à percevoir directement des impôts auprès de leurs membres, à pêcher et à chasser sur ses terres à des fins alimentaires, sociales et rituelles et à acquérir des permis de pêche commerciale. Dans le cadre de leur autonomie gouvernementale, les Maanulths se verront octroyer le pouvoir d'adopter des lois concernant leurs terres et les ressources qui s'y trouvent, les services de santé, l'adoption et l'éducation. Ces nations jouiront de la stabilité financière. Plus important encore, elles acquièrent tous ces privilèges en sachant qu'elles demeurent protégées en vertu de la Constitution.

Ce pas de géant vers l'autonomie gouvernementale que les maanulths ont accompli a bénéficié d'un appui généralisé. Ce traité est en cours de négociation depuis 1992. Non seulement les collectivités maanulthes seront plus solides et plus stables grâce à cette mesure, mais le projet de loi fournira un cadre à suivre pour d'autres Premières nations et favorisera des relations cordiales avec les Premières nations de tout le Canada.

Le projet de loi C-41 a l'appui des administrations municipales et des gouvernements provinciaux, des sénateurs et de nos homologues de l'autre endroit. Surtout, le projet de loi a l'appui des citoyens maanulths. Je remercie les membres de la collectivité, les aînés et les chefs qui ont travaillé tellement fort pour faire en sorte que ce traité soit finalement présenté au Sénat. J'espère que ce projet de loi sera adopté rapidement.